

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

## [Photos] Coutances. Ils viennent en aide à une famille afghane menacée d'expulsion

La Manche Libre

3-4 minutes

Tamin Fatihzadah, le père, Faozia, la mère, et leurs quatre enfants, Nagina, 12 ans, au collège Prévert, Mariam, 11 ans, et Mohammed, 9 ans, à l'école primaire, et Ayat, trois ans, qui doit entrer à l'école maternelle en septembre, sont sous la menace d'une expulsion. Des parents de l'école du Pont-de-Soules se mobilisent pour permettre à cette famille, originaire d'Afghanistan, de rester à Coutances.



Nagina, 12 ans, au collège Prévert, Mariam, 11 ans, et Mohammed, 9 ans, à l'école primaire, et Ayat, trois ans, qui doit entrer à l'école maternelle en septembre.

### Une intégration "réussie" à Coutances

Cette famille est arrivée en France le 8 janvier 2024 à Caen puis le 19 janvier à Coutances. Elle vit dans un logement social au Pont-de-Soules attribué par Coallia, acteur majeur de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. Mais *"malgré leur intégration réussie et les risques importants pour leur vie en Afghanistan, il leur a été demandé de quitter la France"*, indique Gildas Hardel, un ami. En effet, leur demande d'asile a été déboutée en mai, et la famille se retrouvant en situation irrégulière, avait un mois jusqu'au lundi 2 juin pour quitter

son logement. Ce jour-là, les services de Coallia présents se sont mis en relation avec le Samu social (115) pour tenter de lui trouver un hébergement d'urgence à Cherbourg, ce que ne souhaitait ni la famille qui se retrouve à la rue, ni des parents d'élèves. Ces derniers ont alors organisé lundi 2 juin, en fin d'après-midi, un rassemblement devant l'école pour faire entendre leur voix, en présence des trois élus d'Alternatives. Ils demandent aux autorités d'accorder aux Fatihzadah un titre de séjour leur permettant de continuer à vivre et prospérer à Coutances. *"Les enfants sont parfaitement intégrés ici",* explique Estelle Richard, parent d'élève. *"Ils ont des amis, parlent français et sont brillants dans leurs études. La situation est juste inacceptable. Ces enfants participent à de multiples projets sportifs et artistiques, pourquoi devrait-on les en priver ? Il s'agit aujourd'hui d'être humain et solidaire."*

## La famille peut finalement rester

Une nouvelle très positive est parvenue dans la soirée, confirmée le lendemain par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). La famille peut rester jusqu'au 5 juillet dans le logement, ce qui va permettre aux enfants de terminer leur scolarité et de participer à la fête de l'école le 13 juin. De la nourriture et des jouets ont été offerts, et un appel à la solidarité est lancé. Désormais, une autre question se pose : *"Après le 5 juillet, quelle situation se présentera ?"* s'interrogent des parents. Une rencontre avec la famille et Coallia est prévue lundi 16 juin. Par ailleurs, une demande de réexamen du statut de demandeur d'asile initiée lundi 26 mai auprès de France Terre d'asile à Saint-Lô, a été enregistrée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).



Des pancartes étaient affichées sur les murs de l'école.



Tamin Fatihzadah, le père afghan, explique la situation.